



COMITE

DIRECTEUR

Réunion du 30 mai 2020

(Cette réunion s'est tenue en visio conférence le samedi 30 mai 2020 de 9H00 à 12H15)

Etaient présents : Mme BAJOLLET, MM. CANTARELLI, CHEVALIER, DESMULIE, FUENTES, GRIGNON, IANNARELLI, LE BOT, MARAUX, Mmes NOEL et PAUGAM, MM. POGGI, ROBERT, SCHMITT, STIRMEL, Mme TROUBAT, M. VAISSIERE, Mmes VIGUIE et VEROLA.

Etaient excusés : M. GARRIGUE

Y participaient : M. GRANDE, Directeur Administratif
M. PERONNET, Directeur Technique National

I. OUVERTURE

C'est avec une « lueur d'espoir », née de la sortie de confinement Covid-19 qui passe en Phase 2, que nous ouvrons notre séance. Nous traiterons prioritairement les sujets qui méritent décisions immédiates.

II. APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le compte rendu des dernières réunions, qui se sont tenues les 30 avril, 1^{er} mai et 09 mai, est adopté à l'unanimité.

III. INTERNATIONAL

➤ **FIPJP - CR dernier Comité Directeur FFPJP du 2 Mai** (transmis au Comité directeur)

- La FIPJP vient de refuser l'affiliation de FRMP (Fédération Marocaine) pour avoir déclarée son adhésion à la CAP (Confédération Africaine de Pétanque) qui est incompatible avec l'appartenance à la FIPJP qui ne reconnaît que la CASB (Confédération Africaine des Sports de Boules).
- **Les cotisations des fédérations à la FIPJP** sont maintenues en 2020.
- **Jeux Humanitaires** : à l'initiative de Jasem Manouchehri, président de la Fédération d'Iran, la FIPJP est devenue membre de l'Association des Jeux Humanitaires, l'IHGA.
- **Dissolution de la CMSB** : La CMSB est morte et enterrée, (le 26 avril) avec une lettre officielle pour le CIO et l'IWGA (Association internationale des Jeux mondiaux) le 28 avril 2020.
- **Arbitrage** :

La présentation à l'examen d'arbitre international aura une **limité d'âge** fixée à 55 ans. Elle sera dorénavant possible qu'avec l'aval des confédérations continentales dans lesquelles existent une commission d'arbitrage, avec une limitation à deux candidats par fédération nationale qui détiendront obligatoirement le grade d'arbitre continental. La seule dérogation particulière accordée par le Comité Exécutif, sera notamment pour pallier à des manques

Instauration d'un Pool Elite : le projet est en cours avec un effectif d'environ 16 arbitres.

Arbitres pour les Championnats du Monde : le Comité Exécutif entérine la proposition de 4 arbitres par organisation dont trois comme actuellement pris en charge par la FIPJP et un quatrième proposé par le comité d'organisation avec accord du Comité Exécutif et pris en charge par l'organisateur.

Tir de précision : la FIPJP reste sur sa position

1) temps total alloué à l'épreuve est de 15 minutes

2) la sortie de pied du rond autorisée à l'arrêt complet de la boule de tir.

- **Calendrier des CDM / Manifestations internationales 2021 - 2024**

2021

- ✓ **Triplettes et Tir de précision Messieurs** : 15 au 19 juillet 2021 à Prilly-Lausanne, patinoire olympique La Vaudoise (Suisse). Le Congrès de la FIPJP s'y tiendra.
- ✓ **Triplettes et Tir de précision Jeunes et Féminines** : auront lieu sur le magnifique site de Ayutthaya (ancienne capitale impériale de Thaïlande) du 4 au 7 novembre avec arrivées le 3 et départs le 8. Des dispositions seront prises pour accueillir ceux qui souhaiteront arriver plus tôt ou partir plus tard.
- ✓ **SEA Games** au Vietnam fin novembre-début décembre 2021.
- ✓ **Tête-à-tête, doublettes et doublettes mixtes** : en raison du report des CDM Hommes et pour éviter qu'en 2021 aient lieu trois compétitions majeures de la FIPJP, Jean-Christian Lerandy a confirmé qu'il était possible de reporter ces épreuves en 2022. Les dates n'ont pas encore été arrêtées et il faudra faire en sorte qu'il n'y ait pas de chevauchement avec les Jeux Mondiaux (Birmingham, USA en juillet) ou avec les CDM Hommes (Cotonou au Bénin).

2022

- ✓ **Triplettes et Tir de précision Hommes** à Cotonou (Bénin) où, comme au Cambodge l'organisation sera essentiellement assurée par le Gouvernement.
- ✓ **Compétitions internationales multisports** : Les Jeux Méditerranéens et les Jeux Mondiaux ont tous deux été reportés de 2021 à 2022 à la suite du report des JO de Tokyo, les dates risquant de se chevaucher. Pour mémoire les premiers auront lieu à Oran (Algérie) du 25 juin au 5 juillet et les seconds du 23 juillet au 8 août.

2023 et 2024

La France accueillera successivement les Championnats du Monde tête-à-tête, doublettes et doublettes mixtes, puis les Championnats du Monde en triplettes et Tir de précision Hommes. La FFPJP choisira les deux sites d'accueil et un travail spécifique sera fait avec la FIPJP au cas où, dans le cadre de l'opération Terre de Jeux et en collaboration avec l'ARISF (Association of IOC Recognised International Sports Federations) et/ou GAISF (Global Association of International Sports Federations), serait concrétisée l'action tendant à mettre sur pied des épreuves ou des promotions de sports non olympiques sur la France entière.

➤ **CEP - CR Comex du 16 Mai 2020**

Tournois CEP 2020 : La situation actuelle du Covid-19 et le fait que personne ne peut dire ce qui se passera dans les mois à venir obligent à prendre une décision sur les tournois CEP de cette année. Le plus important est bien sûr la santé des membres. Pour l'instant, il est impossible d'organiser des tournois en suivant toutes les règles et les réglementations fixées par les autorités des différents pays. Et personne ne sait quand les membres des différentes fédérations seront à nouveau autorisés à voyager à l'étranger pour participer à des tournois. Tous ces faits rendent impossible la planification des championnats en 2020.

Décision : *tous les tournois de la CEP pour 2020 sont annulés sans reports, y compris l'EuroCup. Un championnat européen pour les juniors aura lieu en 2021.*

Cette décision d'année blanche de Coupe d'Europe 2020 ôte, à regrets, la qualification à notre club vainqueur de l'édition 2019 / 2020. C'est le club vainqueur de la Coupe de France 2020 / 2021 qui sera qualifié pour la Coupe d'Europe de Décembre 2021.

Le Calendrier International (dans l'attente de confirmation du Calendrier FIPJP) **2021**

- 17 avril : Congrès de la CEP – Luxembourg
- 15-18 juillet - CDM Triplettes Hommes - Lausanne, Suisse
- 03-06 Juin : CE Triplettes Espoirs Hommes et Femmes - Santa Susanna, Espagne & « Nouveau » CE Triplettes Juniors Garçons & Filles - Santa Susanna, Espagne
- 19-21 septembre : CE Triplettes Vétérans – Albertville, France + 23-26 septembre Triplettes Hommes - Albertville, France
- 02-05 Décembre : Coupes d'Europe des Clubs - Saint Yrieix, France
- Fin nov / ou déc : CDM Triplettes Femmes & Juniors - Ayutthaya, Thaïlande

2022

- 3 - 5 Juin : Triplettes - Femmes Torrelavega, Spain.
- 13 - 17 Juillet : CE Tête à Tête, Doublettes Hommes & Femmes et Doublettes Mixtes Hertogenbosch, Pays Bas
- 29 Septembre - 2 Octobre : EC Triplettes Junior & Espoirs, Almerimar Espagne.
- 01 - 04 Décembre : Coupe d'Europe des Clubs. Saint Yrieix, France

Congrès de la CEP 2020: en raison de la pandémie Covid-19, le Congrès se fera via l'application Zoom. Les fédérations ont été invitées à fournir les adresses électroniques de leurs participants avant le 22 mai.

Le Congrès 2020 aura lieu le 27 juin, au cours duquel les élections partielles se feront avec application informatique.

CMSB / CESB : au vu de la dissolution de la CMSB, Mike PEGG va écrire à Bruno Casarini (Président de la CESB) pour lui demander comment cela affecte la CESB. En fonction de la réponse, la CEP prendra une décision concernant le maintien de sa participation.

Cotisation CEP : elle est évidemment maintenue avec l'argument que la cotisation versée par les fédérations à la CEP est une cotisation versée pour être membre de la confédération, et non pour avoir uniquement le droit de participer aux championnats.

Licences - joueurs suspendus : le problème des joueurs suspendus qui participent à des tournois dans toute l'Europe est l'un des sujets sur lesquels le nouveau bureau doit travailler après le Congrès. Il est important de trouver un moyen de rendre possible un contrôle avant un tournoi, au lieu de découvrir une suspension après.

Procédure Transferts / Mutations de la CEP : Michel LE BOT vérifie la question des frais de dossier avant insertion dans notre RAS sous chapitre « mutations ».

IV. SITUATION FINANCIERE

Afin de préparer ce point financier, nous nous sommes réunis plusieurs fois avec Corine, Xavier, Christy, Jean-Yves et Patrice.

Les documents de travail transmis au comité directeur incluent les décisions prises lors de nos récentes réunions, notamment avec l'éventualité de l'organisation de manifestations en fin d'année 2020 (report de la finale de la Coupe de France, Création des compétitions le « Choc des champions » et le « Trophée des Pépites ») et également la modification du budget de la DTN suite à la situation de crise « Covid-19 » avec l'annulation ou le report de nombreuses compétitions.

A la lecture des différents documents, il est constaté que même si nous organisons 2 nouvelles manifestations, les dépenses du budget général de la FFPJP seront très peu impactées car nous avons pu réaliser des transferts d'affectation d'actions annulées principalement dans le budget DTN afin de pouvoir justifier les subventions ministérielles qui nous seront versées en fonction de notre rendu d'activités.

Ces organisations exceptionnelles ont un coût non négligeable mais elles sont nécessaires pour plusieurs raisons :

- relancer notre discipline pour le sport de haut niveau
- garder le lien et l'engagement de nos partenaires qui nous apportent par l'intermédiaire de la SAOS leur contribution financière
- garder aussi notre image avec des événements télévisés sur la chaîne l'EQUIPE et la chaîne SPORT en France.
- permettre à notre budget DTN de lancer des actions afin de ne pas perdre les subventions ministérielles allouées.

Les budgets des 2 manifestations exceptionnelles sont :

- Le Choc des Champions : Budget de 250 230 €. L'apport de la FFPJP s'élève à une somme estimée de 111 000 € provenant principalement du budget DTN à hauteur de 70 000 € et le poste TV à hauteur de 41 000 € du budget FFPJP. Il reste encore des possibilités de financement sur des réserves au niveau des actions DTN et d'une provision de 18 000 € du budget général sur les retransmissions TV.

- Le Trophée des Pépites : Budget de 95 000 €. 17 400 € provenant du budget DTN et 77 600 € de la FFPJP repris sur les postes non dépensés (CNC Jeunes 25 600 €, championnat de France jeunes déplacements 40 000 €, subvention championnat France jeunes 12 000 €). Nous avons aussi une réserve de 6000 € sur le poste de haut niveau de la DTN en cas de dépassement.

Sur la présentation de Jean-Yves concernant les finances de la DTN, il est noté la présence d'un **plan de relance de l'activité** qui pourra être mis en place et intégré dans les actions subventionnées afin de perdre un minimum ou même d'annuler une éventuelle baisse de notre aide ministérielle.

Pour ce qui est des autres dépenses prévues en fin d'année, nous avons conservé 5 étapes sur les 6 prévues du Pétanque Tour en attendant les décisions d'organisations ou non. Gérard nous apportera des nouvelles et même en cas de report en 2021 de certaines étapes, nous pourrions les intégrer dans la compta 2020 en provisions pour 2021.

Pour les recettes, nous enregistrons une recette supplémentaire au budget avec la convention de partenariat avec le Crédit Mutuel sur 3 ans à hauteur de 15 000 € annuel sur 2020, 2021 et 2022.

Par contre, le nombre de licenciés est en baisse de 24 243 licenciés au 27 mai avec notamment une baisse importante dans nos effectifs « Jeunes » (- 2 772 par rapport à 2019, soit - 16.4 %), pour les seniors (-17 131 par rapport à 2019, soit 11.3 %), pour les vétérans (- 4 340 par rapport à 2019, soit 3.3 %).

Dans l'analyse financière, avec le point de sortie envisagé pour 2020 d'un montant estimé d'excédent à hauteur de 393 289 €, nous avons mis à jour les différents postes budgétaires impactés mais nous n'avons pas intégré certains éléments de dépenses exceptionnelles qui doivent être débattus ensemble lors de notre Comité Directeur (montant et attribution de l'aide financière pour le personnel soignant et la recherche, mise en place d'un fonds de solidarité, mise en place d'un plan de relance de l'activité, possibilité de provisions notamment pour le projet du Centre National).

Pour en revenir à notre point de sortie 2020 estimé à 400 000 € environ, suite aux mesures gouvernementales, il me semble que nous serons en capacité d'organiser nos manifestations exceptionnelles de fin de saison. Aussi, nous pouvons raisonnablement penser que notre estimation est fiable et nous devons prendre des décisions concernant la répartition d'une partie de notre excédent.

Répartition de nos excédents basés sur 400 K€ : (sachant que nous réalisons toujours un excédent minimum de 50 K€, nous pourrions disposer raisonnablement de 350 K€). Il me semble aussi important de tenir compte pour 2021 d'une éventuelle baisse de nos effectifs ou tout du moins le fait que nous n'arriverons certainement pas à notre base de 2019 de 300 000 licenciés.

Don au personnel soignant et à la recherche : le montant est à fixer ainsi que l'organisme destinataire.

Le Comité Directeur décide d'affecter un montant de 20 000€ au bénéfice de la recherche de traitement/ vaccin contre la Covid-19. Ce don sera fait par le biais de la SAOS avec remise officielle au CNRS de Marseille lors de la Coupe de France d'octobre 2020.

En s'appuyant sur les recommandations du CNOSF, notre fédération décide de ne pas donner sur les pertes de l'année mais sous forme d'entraide au plan de reprise des clubs en 2021 en fléchissant sur des actions prioritaires et inscrites dans notre Projet Sportif Fédéral.

- Organisation et création de Nationaux Jeunes et Féminins, ainsi qu'aux actions s'inscrivant dans le domaine du handicap.

- Gratuité des inscriptions des Nationaux au Calendrier Officiel 2021 pour les organisations annulées en 2020.

- Création d'une « Semaine de Solidarité Nationale » au printemps 2021

Non remboursement de la licence : la FFPJP adhère totalement aux directives du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) et se conformera à la lettre officielle relative du Président du CNOSF ci-jointe. Il est important et vital de relever que la recette des licences qui représente 65 % des ressources de la fédération ne nous permet pas de toute façon de procéder à un quelconque remboursement, même partiel. La fédération dispose de moins d'une ½ année de fonds et rembourser la licence, même partiellement, serait déclarer une année 2021 blanche.

V. PLAN DE REPRISE DES ACTIVITES

⇒ Constat sur l'application de la **Phase 1** : les contraintes strictes imposées à nos clubs par notre plan de reprise exclusivement construit sur les directives gouvernementales ont fait que beaucoup de clubs ont décidé de ne pas ouvrir. Relevons que, comme de droit, beaucoup de Maires n'ont pas accordé l'ouverture de leurs clubs.

⇒ **Déconfinement phase 2** : notre plan de reprise d'activités a été mis à jour, en fonction des nouvelles directives gouvernementales du 28 mai 2020. Il ne s'agit en aucun cas d'un retour à des activités normales. Le virus est toujours en circulation et la santé de nos licenciés et pratiquants doit rester notre première priorité.

Il a été décidé que le Plan 2 de déconfinement, approuvé par le Ministère des Sports, soit immédiatement diffusé dès le 30 Mai 2020 à nos organes déconcentrés et sur le site internet et la page Facebook officielle de la FFPJP.

VI. CHOC DES CHAMPIONS : diffusion sur la chaîne L'EQUIPE

Une réunion a eu lieu avec les responsables du Vendespace le 14/05/2020 à laquelle ont assisté LUCETTE COSTE (SAOS) - XAVIER GRANDE – JOSEPH CANTARELLI. Deux dates sont pressenties : les 29/30 Août et les 18/20 Septembre 2020. Cette dernière a la préférence du Vendespace.

Les responsables du Vendespace agréent totalement la formule de compétition proposée et nous mettraient le site gratuitement à disposition avec prise en charge de la confection des terrains.

Le Comité Directeur du CD de Vendée ne souhaite pas participer à l'évènement. Ce qui fait que nous ferons appel à des bénévoles de notre encadrement sportif.

Xavier GRANDE prépare le budget et demandes de subventions.

Synthèse de la réunion avec L'Equipe du 26/05/2020 : le titre « Choc des Champions » convient parfaitement aux responsables de la chaîne L'EQUIPE qui maintiennent leur dotation initiale sans pouvoir aller au-delà. Une forte préférence va aux parties en 13 points plutôt qu'en temps limité

La date préférée est celle du 29/30 Août au motif et à notre double avantage que la chaîne diffuserait dès le lundi qui suit la compétition en parallèle du Tour de France à raison d'une à deux diffusions par jour.

Décision : nous attendons la validation lors de la prochaine réunion à venir avec les

organisateurs du Vendespace.

La présentation va être mise à jour pour diffusion aux membres du Comité Directeur.

VII. CNOSF ET MINISTERE

- **Jeux des Masters** : le CNOSF et Vichy Communauté ont, d'un commun accord, pris la décision de reporter les Jeux des Masters 2020 le week-end du 1 mai 2021.
- **Opération « Soutiens Ton Club »** :
 - 15 Mai 2020 : envoi d'une note aux CR / CD pour mise sur leurs sites internet et distribution à leurs clubs respectifs. La note renvoie aux documents utiles repris sur le site de la FFPJP.
 - 25 Mai 2020 : mail aux CR et CD pour relancer leurs clubs respectifs à s'inscrire dans l'opération avec information à nos CD / CR qu'ils peuvent également y participer.
 - 30 Mai 2020 : relance sur site FFPJP et Page Facebook FFPJP
- **Plateforme Besport** - réponse donnée au mail de Besport du 30/05/2020 :
 - 1) Faire dès demain ou début semaine prochaine, une relance auprès de nos organes déconcentrés sur base de votre lettre. Ce courrier de relance à l'attention de nos clubs sera mis sur notre site internet et ceux de nos organes déconcentrés Comités Régionaux et Départementaux. Un lien sera posté sur la Page Officielle Facebook de la Fédération renvoyant vers l'annonce relative du site fédéral.
 - 2) Etablir notre fichier clubs, comprenant les informations minimales utiles à l'insertion dans la plateforme, qui vous sera transmis dès achèvement.
- **Violences sexuelles & Honorabilité**
 - Le nouveau Guide du Ministère mis à jour a été transmis à la commission concernée le 20/05/2020.
 - La référente unique auprès du CNOSF et du Ministère est Bernadette TROUBAT renseignement fourni par mail du 20/05/2020 au CNOSF).
 - Ministère 20/05/2020 – Guide Technique - Contrôle de l'honorabilité des encadrants bénévoles licenciés des fédérations sportives

La question de l'honorabilité des encadrants et dirigeants (y inclus les membres des comités des clubs) de la FFPJP fera l'objet d'un vote d'insertion à nos statuts lors du Congrès d'EVIAN. Nous aurons à fournir le fichier de tous les concernés au Ministère d'ici la fin de l'année.
- **Opération « #Soutiens Ton Club »**

22 000 clubs inscrits en 5 jours dont 15% en difficultés, il s'agit maintenant pour le CNOSF d'établir une liste de critères objectifs d'attribution.

Pour bénéficier de l'aide les clubs doivent être fédérés et inscrits sur la plateforme (mail de relance ci-avant) avec indication que les CR et CD peuvent aussi en bénéficier.

L'opération va durer quelques mois et si peu de clubs s'inscrivent ce serait perçu comme un aveu qu'ils n'ont pas besoin d'aide financière.
- Dispositif **2S2C** (Sport, Santé, Culture, Civisme) : le protocole est acquis et nous avons lancé l'opération dès le lundi 25 Mai 2020 en passant par le GAD (Groupe d'Appui Départemental)
- Base de données des clubs : le Ministère a demandé à avoir le fichier des clubs des fédérations pour communiquer plus vite.

Décision : le comité directeur est contre la transmission de ce fichier à l'unanimité car ce serait une négation de la délégation de pouvoir donnée aux fédérations.

- **Remboursement de la licence** : le CNOSF y est totalement opposé (voir le courrier de Denis MASSEGLIA). Relevons que cette position du CNOSF n'est étrangement pas soutenue par le Ministère.

Le CNOSF nous recommande de contacter notre assureur pour obtenir une remise en raison de la saison quasi blanche : Xavier GRANDE va adresser un courrier en ce sens à MMA en demandant leur participation à notre semaine solidarité.

- **Les prochaines activités avec le CNOSF**

- **AG CPSF** - 9 Juin 2020 - Visio 14 :00 (Bernadette TROUBAT)
- **Sentez-Vous-Sports** : Visio Jeudi 25 juin à 14h30 (Jean-Pierre IANNARELLI)
- **Pacte de loyauté** : visio du 11 Juin 2020 (Joseph Cantarelli)

Le terme de loyauté place les rapports entre fédérations sur le plan de la sincérité, de la droiture, de la fidélité à un engagement de nature à respecter le dévouement de chacun sans qu'il ne se fasse au détriment de l'autre.

VIII. COMMISSIONS

A. Centre National: CR de la réunion du 14 mai

- Nous sommes en 1^{ère} Phase « ANALYSE »
- Réalisation d'un brainstorming complet sur les besoins de ce Centre National le 16 avril dernier (avec les membres du groupe de travail : Joseph Cantarelli, Jean-Marie Maraux, Corine Verola, Michel Robert, Christian Vignot, JY Peronnet, Patrice Rodriguez, Xavier Grande et Kévin GALLIER) :
- Production d'un document brainstorming détaillé, secteur par secteur.
- Production d'un document Excel de synthèse des différentes zones du CNPJP (bâtiment sportif, administratif et extérieur), de leurs usages et mètres carrés prévisionnels
- Avancement sur la projection financière du CNPJP (réajustement du budget de départ par Christian VIGNOT soit 9 390 000€ TTC sans les équipements intérieurs).
- La 2^{ème} Phase « ELABORATION » comprendra les domaines suivants :
 - Technique
 - Juridique : Modélisation juridique du projet (en cours avec un avocat spécialisé + Xavier GRANDE + Michel ROBERT + Joseph CANTARELLI)
 - FinancierC'est à ce moment que nous pourrons lancer les demandes de subventions.
- La 3^{ème} Phase sera celle du « DEVELOPPEMENT »
 - Situation au moment : nous avons reçu de REDMAN le Contrat et le Calendrier de Travail qui appellent des commentaires de notre part :
 - Besoin de conseil juridique avant de le signer : Michel ROBERT
 - Autres considérations technico/ financières : Christian VIGNOT

Prochaine réunion avec REDMAN :

- Il s'agira d'un brainstorming allégé sous forme de réunion mixte physique / visio : 4 et 5 Juin de 14 à 17 :00 chacun des 2 jours.
- Nous donnons à REDMAN l'objectif d'être prêts à soumettre le projet au vote du Congrès d'EVIAN.

B. COMMUNICATION:

Pétanque Tour : finalisation des dates à savoir

La Crau (var) en attente de la modification éventuelle de la date

Brive la Gaillarde : validation des nouvelles dates (du lundi 7 au mercredi 9 septembre)

Sables d'Olonne (du 3 au 5 août) et de Concarneau (du 25 au 27 août)

Pour l'étape du Pontivy, elle est reportée en 2021 avant le championnat de Lanester.
Les étapes VINCI n'auront pas lieu en 2020. Pour les autres opérations 2020, nous attendrons la prochaine réunion.

C. COUPE DE FRANCE :

Nous attendons les nouvelles directives gouvernementales à venir vers le 20 Juin. Nous gardons pour l'instant la date de redémarrage du 31 Juillet 2020.

D. DISCIPLINE :

L'affaire Laurent ROUGIER est au Tribunal Administratif de Marseille : la transmission de nos éléments de réponse à nos avocats est en cours.

Toutes les activités disciplinaires reprennent normalement suivant la prolongation de l'état d'urgence.

E. TROPHEE DES PEPITES :

La date prévue est le week-end du 31 Octobre et 1er Novembre 2020. La participation d'EDUCNAUTE va être finalisée lors d'une prochaine visio commune.

F. NATIONAUX

- Collectif des Nationaux (mail du 27/05/2020)
 - Le bureau est constitué comme suit : Président : Gilles Bonutti - Trésorier Robert Costes - Secrétaires Anne-Marie Olivieri - Garrus et Jean-Philippe Santucci.
 - Fonctionnement et relations avec la FFPJP : nous proposons à l'association d'intégrer un membre de leur Comité Directeur à notre Commission des Nationaux.
 - Un courrier de notre secrétariat de la FFPJP va leur être adressé en réponse aux 3 questions posées.
- Le calendrier avec date limite au 15 Septembre : oui nous pouvons leur transmettre le calendrier international pour faciliter leurs choix des dates d'organisation. Relevons que le calendrier en question a toujours été publique.
- La désignation des arbitres et des délégués restera telle quelle.
- Concernant leur proposition de réflexion assez large à engager sur les conditions actuelles d'organisation de manifestations (dotations, frais d'inscriptions, ...) nous restons dans l'attente de leurs propositions.
- Changement de date de l'International de PALAVAS : accord est donné au décalage de date au week-end du jeudi 6 août au dimanche 9 au lieu des dates initialement prévues (du 30 juillet au 2 août). Il appartient au club de communiquer impérativement et largement sur cette modification.
- La Petite Boule Laragnaise (courrier du 19 Mai 2020) : accord est donné, au vu de la situation de crise, de ramener la dotation du National Jeu Provençal à la dotation minimale prévue par nos textes en vigueur. Le club aura la charge de communiquer impérativement et largement sur le sujet.

G. CNC

Une note a été distribuée à tous les comités régionaux et départementaux le 4 mai concernant la décision d'annulation de tous les CRC et CDC. Pour autant, il est bien précisé que

si les conditions sanitaires le permettent, il sera possible pour chacun d'organiser une compétition par équipes suivant des modalités préalablement définies

Cela concerne également les 176 équipes du CNC pour lesquelles une compétition sous un autre format sera proposée. Le projet a été finalisé par le comité de pilotage et chaque club sera contacté sur ses intentions de participation ou pas. Les finales seront maintenues et séparées entre Saint Pierre les Elbeuf et Saint Yrieix.

IX. SEMAINE DE LA SOLIDARITE

Compte rendu groupe de travail « semaine de la solidarité »

Une 1^{ère} réunion en visioconférence a eu lieu le mardi 19 mai de 18h à 19h15.

Calendrier : cette semaine Solidarité se déroulerait du 15 au 21 mars 2021 avec des journées ou demi-journées, avec des modalités différentes, un peu à la carte pour s'adapter au public visé, des licencié-e-s ou le monde du travail avec des non-licencié-e-s.

Cette action pourrait être pérennisée au fil des ans.

Objectifs : à l'issue de cette période de pandémie, il était important que la FFPJP puisse mettre en œuvre une action fédératrice. L'objectif est la promotion et la célébration d'une solidarité ouverte au monde de la pétanque et aux autres par notre convivialité, notre mixité sociale, notre inter-générationnalité et notre engagement social.

Une action interne : la pétanque est une grande famille de 300 000 licenciés ancrée au plus proche de nos territoires, de nos villes et villages. Notre atout est d'être présent à tous les âges de la vie et indifférent aux catégories sociales.

Notre organisation, fédération, comités régionaux, comités départementaux et clubs doit nous permettre de mettre en avant des actions individuelles ou collectives.

Cela doit aussi nous permettre de se rencontrer et d'échanger.

Une action externe : nous devons également profiter de cette semaine pour communiquer et nous ouvrir vers le monde extérieur. Cela peut être des actions menées dans des collectivités comme les EHPAD, Institutions, écoles ou vers un public ciblé comme les soignants, les élus ou le monde du handicap (mais aussi, dans les entreprises dont les salarié-e-s sont au service de la personne.

Les outils : un logo

Il est important de trouver une identité à cette semaine de solidarité en trouvant un logo, un dessin pour l'illustrer. Il pourra être utilisé sur tous les supports et bien au-delà de cette simple semaine. Les premières démarches vont être engagées auprès d'une infographe pour travailler sur le logo. Un but dédié à l'événement sera également réalisé et vendu par la F.F.P.J.P avec des bénéfices versés à une association caritative.

Un parrain et /ou une marraine : l'identité passe aussi par un joueur ou une personnalité reconnue, il ou elle serait le symbole des actions menées. Rien n'empêche que ce soit décliné au plan local ou régional mais il faut une personnalité reconnue.

Communication : nous pouvons aussi mobiliser par nos connaissances des journalistes de l'Equipe, voire proposer un reportage ciblé par la chaîne Sport en France.

Les supports à proposer : les actions internes :

La fédération donne le cadre, les comités apportent leur aide mais au final ce seront les clubs qui seront au cœur du projet. Si chacun est libre de faire l'action qu'il souhaite mener, il faudra cependant veiller à une certaine transparence dans les actions menées et en évaluer les retombées.

Quelques idées :

- Des rencontres /concours entre plusieurs clubs
- Une journée rassemblant plusieurs générations

- Un calendrier sur la semaine avec des actions ciblées, cela peut être pour remercier des soignants qui sont licenciés. Remercier une personne qui se serait particulièrement dévoué, un club qui est venu en aide à un hôpital, un EHPAD.
- Des concours spécialement dédiés pour la cause.
- Se souvenir des licenciés disparus durant la pandémie.

Les actions externes :

- Inviter les personnels soignants ou du monde médical à une animation pétanque (concours à la mêlée par exemple)
- Intervention dans les écoles, les EHPAD, le monde du handicap, via le réseau des éducateurs et le soutien de la DTN (CTFN et CTFR)
- Cela peut être aussi une animation avec les autres clubs sportifs de sa commune
- Une action qui rassemble à la fois les licenciés et non licenciés
- Impliquer nos joueurs de haut niveau pour des visites, des animations

Il faudra demander à notre assureur son avis sur l'accueil de non licenciés et l'associer au projet.

Actions caritatives : la semaine de solidarité sera peut-être aussi l'occasion de participer à une action de collecte de fonds via par exemple la vente de buts, casquette ?

Cela ne doit pas avoir un caractère impératif. Les fonds pourraient venir en aide. par exemple à des familles touchées par le Covid (orphelin)

- Idée d'associer ILONA qui est aussi partenaire de la FFPJP.

Financement : le fonds de solidarité mis en place par la FFPJP permettra de subvenir aux différents frais engagés (logo, déplacements joueurs haut niveau, vacation éducateurs)

Nous n'en avons pas parlé mais la semaine de solidarité pourrait faire l'objet d'un financement via l'ANS et les demandes des clubs.

Planning : nous avons encore un peu de temps

- d'ici l'été, trouver le logo, définir un cadre
- en septembre mettre le sujet à l'ordre du jour du conseil des régions
- transmission à nos comités
- débat au congrès sur cette semaine mais plus largement sur la solidarité ?

Casquettes : nous avons actuellement 6 500 casquettes sérigraphiées 2020 prévues pour les championnats de France.

Plusieurs idées d'utilisation :

- cadeaux aux finales du CNC
- compétition jeunes prévue en fin d'année
- écoles de pétanque
- les offrir aux personnes qui participent à la semaine Solidarité. Le fait qu'elles soient sérigraphiées « 2020 » n'est pas gênant, bien au contraire, car correspond à l'année « blanche ».
- réparties entre les Clubs qui font des actions
- dans le cadre d'une communication externe proposer d'en offrir au secours populaire ou catholique pour les enfants partant en colonie de vacances cet été. Mise en valeur de la FFPJP qui offre des casquettes à des enfants défavorisés pour partir en vacances

X. DTN

THEMATIQUE	COMMENTAIRES
<p>JY PERONNET DTN</p> <p>HAUT NIVEAU</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévisionnel activité : Forte réduction des échéances et aucune validation encore des différentes invitations. Des contacts seront pris avec les organisateurs pour concrétiser la collaboration pour 2020. • Suppression des C.E. sauf pour les jeunes qui seront décalés en 2021 • Jeunes : Suppression de toutes les sorties et organisation des Pépites Elite et du stage préparatoire en amont) • Espoirs : Annulation des échéances majeures ... Donc en attente des organisateurs • Seniors : Mise en place du « Choc des titans » ... • Rédaction des nouvelles directives pour les sélections de la fin de saison avec une évolution partielle de nos modalités...
<p>JY PERONNET DTN COVID 19</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de la phase 2 du déconfinement • Préparation des modalités de reprise de l'activité compétitive • Prévisions budgétaires avec Annulation, Réaffectation et Report en provisionnant sur l'exercice de 2021.
<p>JY PERONNET DTN S.S.S.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de la réunion avec la Directrice du lycée Montesquieu Valence • Encadrement pour la rentrée 2020. • Préparation des collaborations avec les autres ... demande d'aides ANS avec Corentin
<p>Patrice RODRIGUEZ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'aide aux régions pour la formalisation des divers documents de demande de subventions... et analyse des retours de candidatures.
<p>Anna MAILLARD DISPOSITIF 2S2C</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du dispositif d'aides par le sport 2S2C à la reprise du COVID 19 (aucun retour pour l'instant)
<p>Corentin DUTERME Subventions FFPJP/ANS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des retours des demandes de 2019. Il manque encore de nombreux dossiers bilans • Poursuite de la campagne de subventions. État des lieux des demandes déposées au 29/05 : 52 projets pour 99 311 € demandés. • Formation de Patricia pour le suivi purement administratif des dossiers.
<p>William ROUX Formation Fédérale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier les règlements généraux et règlements des compétitions. Une mise à jour s'impose avec les changements qui ont eu lieu dans notre filière de formation fédérale (à voir avec Michel Lebot) • Réussite du Diplôme d'Etat (7 Réussites, 5 Rattrapages car 2 absents pour raison médicale)

XI. SUJETS D'ACTUALITE

➤ **Masters de Pétanque** (Michel LE BOT) : QUARTERBACK s'avoue, au vu la situation de crise, incapable de respecter son principe de qualifications « Masters » et demande de pouvoir le modifier en 2021.

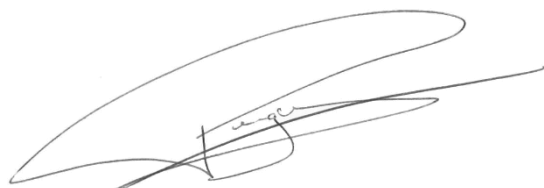
L'article 3 de la convention avec la FFPJP précise "*QUARTERBACK devra informer la F.F.P.J.P. de tout changement qu'il souhaiterait apporter aux Règlements des événements, et obtenir l'autorisation écrite pour les changements impliquant une contradiction avec les règlements de la F.F.P.J.P. précités et/ou la présente Convention.* »

QUARTERBACK doit nous faire parvenir aux alentours du 15/09/2020 les modalités de qualification ou de sélection pour 2021, afin que nous puissions nous positionner. Sur le principe, compte tenu de la saison 2020, nous ne voyons pas d'objection et ne pensons pas nécessaire de modifier la convention, ni même faire un avenant. Un courrier validant les modalités 2021 suffira amplement, en 2022 nous reviendrons à la situation initiale par le biais des nationaux 2021.

Le prochain Comité Directeur est prévu le samedi 20 juin en visio conférence.

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Gwenaëlle PAUGAM



Le Président de la F.F.P.J.P.

Joseph CANTARELLI

